MA82 BC213 60F NMNS

RESERVED/RÉSERVÉ

NOT TO BE TAKEN FROM THE ROOM
POUR LA CONSULTATION SUR PLACE

BIOME

Une publication du Musée national des sciences naturelles

Vol. 7, nº 1 1987 ISSN 0828-6019

Pleins feux sur l'Édifice commémoratif Victoria

L'Édifice commémoratif Victoria, qui abrite le Musée national des sciences naturelles, est, depuis 75 ans, un des centres d'attraction d'Ottawa.

Toutefois, les origines du Musée remontent encore plus loin, c'est-à-dire à 1842. Cette année-là, William E. Logan fonda la Commission géologique du Canada et en devint le directeur. Il encouragea son personnel à collectionner non seulement des pierres et des minéraux, mais également des fossiles, des plantes et des animaux. Ces collections, exposées à l'administration centrale de la Commission géologique, à Montréal, sont les pierres d'assise du premier Musée national du Canada.

Les collections prirent rapidement de l'importance : en 1851, Logan exposa une collection de minéraux au Crystal Palace de la Grande Exposition de Londres. Voici ce qu'un article disait au sujet de la collection canadienne : «...parmi toutes les colonies britanniques, le Canada est celle dont l'exposition est la plus intéressante et la plus complète...». C'est peut-être pour cela que, en 1856, une loi du Parlement fut instaurée pour autoriser officiellement la Commission à «...établir un musée géologique à un endroit convenable qui sera ouvert au public».

En 1881, la Commission et le Musée furent transférés à Ottawa, plus précisément au Clarendon, un ancien hôtel de luxe situé à l'angle des rues Sussex et George. En un an, le Musée accueillit environ 10 000 visiteurs, une augmentation impressionnante si l'on considère le nombre de visiteurs de la meilleure année à Montréal, c'est-à-dire 1650 visiteurs.

Le Clarendon allait devenir trop exigu pour un «musée national» et, en 1905, après des dizaines d'années de rêves et de débats, on commença à construire le Musée commémoratif Victoria. Le Musée, qui selon l'architecte était de style «gothique libre», fut construit en pierre calcaire provenant de carrières locales par 300 maîtres maçons et tailleurs de pierres venus d'Écosse.

En dépit d'une grève d'une année des tailleurs de pierres et malgré les difficultés que posait la construction de l'édifice sur une couche d'argile instable, le Musée commémoratif Victoria fut finalement terminé en 1911. Un guide touristique de l'époque le décrivait ainsi : «Cet imposant édifice abrite la Commission géologique et ses importantes collections d'histoire naturelle et d'anthropologie, de même que la Galerie nationale. Son plan est simple, mais répond tout à fait aux besoins. Cette simplicité met d'autant plus en valeur le caractère massif et spacieux de cet impressionnant édifice... L'extérieur est décoré de sculptures en pierre représentant des mammifères du Canada...».

Toutefois, d'autres difficultés devaient venir s'ajouter à celles déjà mentionnées : les fondations s'enfoncèrent, les murs se lézardèrent, les planchers fendirent et la tour massive qui coiffait l'entrée principale s'inclina dangereusement, entraînant avec elle toute la façade de l'édifice. En 1915, on dut, par conséquent, enlever le sommet de la tour, et l'affaissement cessa. Les murs lézardés du second sous-sol et l'apparence tronquée que l'édifice offre témoignent encore de l'instabilité de ses fondations!

Un des centres d'attraction d'Ottawa. L'Édifice commémoratif Victoria, à l'angle des rues Metcalfe et McLeod.

Commencée en 1905, la construction de l'ÉCV fut terminée en 1911.

Le Musée, qui à ses débuts présentait des expositions temporaires, put, dès 1912, offrir des expositions permanentes en géologie et en paléontologie des invertébrés à ses visiteurs. L'année suivante, voici ce que l'on écrivait sur le Musée : «Le squelette bien préservé d'un gros hadrosaure sans crête, qui appartient à la collection de paléontologie des vertébrés du...(Musée), est non seulement d'un grand intérêt scientifique, mais il est digne de mention puisqu'il s'agit du premier spécimen de dinosaure à être monté pour être exposé dans un musée canadien. Ce spécimen a été découvert à l'été de 1912 par...Charles H. Sternberg, qui l'a préparé et monté l'hiver suivant avec son fils, Charles M. ...». Charles M. Sternberg, qui devait constituer une des plus importantes collections de dinosaures au monde pour le Musée, devait se souvenir plus tard : «Le Musée exposait un grand nombre d'objets, mais le dinosaure était ce qu'il y avait de plus frappant, d'autant plus qu'il était le premier dans le monde à être monté de cette façon. À partir du moment où cet événement eut lieu, le Musée acquit une certaine notoriété».

Dans la nuit du 3 février 1916, un incendie désastreux détruisit l'édifice principal du Parlement. Le feu faisait encore rage quand le Premier Ministre, Sir Robert Borden, et le gouvernement se réunirent dans l'auditorium du Musée. En quelques jours, membres du personnel, expositions et collections durent en grande partie céder leur place au gouvernement (le Sénat occupait ce qui avait été la Salle des fossiles d'invertébrés). Le Musée connaissait une période difficile, et quatre années devaient s'écouler avant qu'il puisse réemménager dans ses propres locaux.

Par contre, il y eut des moments plus drôles et plus agréables. Comme le rappelait Charles M. Sternberg : «Toutes les fois qu'une importante discussion avait lieu entre les députés, je pouvais, en quittant ma salle de travail, qui était située au sous-sol, écouter les débats depuis la galerie (de l'auditorium). Un jour même, un personnage haut placé dont le bureau se trouvait directement au-dessus de mon laboratoire trouva un pou et envoya son assistant me demander si les dinosaures pouvaient avoir des poux. Je dis alors à l'assistant de répondre à ce personnage haut

Suite à la page 2

En 1915, à la suite de problèmes techniques de construction, on doit enlever le sommet de la tour qui surmontait l'entrée principale de «...cet impressionnant édifice...».

NATIONAL MUSEUMS OF CANADA
MUSÉES NATIONAUX DU CANADA
LIBRARY – BIBLIOTHÈQUE

La première adresse à Ottawa: l'hôtel Clarendon.

Suite de la page 1

placé que rien dans ma collection avait moins de trois millions d'années et qu'il n'avait qu'à en tirer lui-même ses propres conclusions. Je n'en entendis plus parler!».

En 1927, le gouvernement autorisa le Musée à porter le nom de «Musée national du Canada», accordant ainsi officiellement à l'établissement le statut qui était en fait le sien depuis des dizaines d'années. La surface disponible pour les expositions demeura réduite vu la présence de la Galerie nationale et des bureaux et laboratoires de la Commission géologique; cependant, au cours des années vingt et trente on réussit quand même à présenter de belles expositions de paléontologie et de zoologie.

En 1942, le Musée connut encore un déménagement partiel alors que la majorité de l'espace réservé aux expositions fut attribué à des organismes de guerre. L'*Ottawa Journal* écrivait: «Et finalement on apprit la cruelle vérité. Les vieux spécimens paléontologiques doivent encore une fois retourner à leur passé. Les créatures préhistoriques doivent être remplacées par des fonctionnaires et la science par les impératifs de la guerre». Malgré ce nouveau coup dur, le Musée continua à présenter des films et des conférences, et à prêter du matériel didactique remontant à 1875, année où la première «exposition éducative itinérante» du Musée, un ensemble de pierres, de minéraux et de fossiles typiquement canadiens, fut mise en tournée dans des écoles du sud de l'Ontario.

En 1950, la Commission géologique et le Musée national devenaient deux entités distinctes, mais il fallut attendre encore une dizaine d'années avant que la Commission et la Galerie nationale s'installent dans d'autres édifices. Quarante-neuf ans après sa construction, l'Édifice commémoratif Victoria devenait enfin la demeure à part entière du Musée national, alors subdivisé en une Direction de l'histoire naturelle et une Direction de l'histoire humaine. En 1968, ces deux directions devinrent le Musée des sciences naturelles et le Musée de l'Homme. C'est durant cette même année que la Corporation des Musées nationaux du Canada fut créée par une loi du Parlement. L'année suivante, on ferma l'ÉCV pour y effectuer d'importantes rénovations afin de consolider l'édifice et également pour monter des expositions qui soient dignes des normes modernes.

En 1974, l'ÉCV ouvrit à nouveau ses portes au public, deux des quatre étages étant terminés. On avait entièrement repensé les galeries d'exposition pour les rendre plus intéressantes et pour qu'elles attirent un public plus varié. Même si l'édifice fut fermé pendant cinq ans, le Musée national des sciences naturelles n'en continua pas moins à poursuivre ses activités éducatives et scientifiques. En 1974, on publia par exemple l'ouvrage de A.W.F. Banfield, *Les Mammifères du Canada*, qui est encore aujourd'hui un ouvrage de référence par excellence pour les scientifiques et les naturalistes amateurs. De nouvelles galeries furent ajoutées les années suivantes. La galerie la plus récente, «La vie végétale», a ouvert ses portes au public en 1981, et une deuxième rénovation de la galerie «Les oiseaux au Canada» a été effectuée en 1986.

L'an prochain, les objets amérindiens et les expositions anthropologiques seront installés dans leurs nouveaux locaux de Hull, mais les dinosaures, les oiseaux, les mammifères et tout ce qui concerne l'histoire naturelle restera à l'ÉCV. Nous avons d'ailleurs commencé sérieusement à repenser à la façon dont le Musée national des sciences naturelles pourra occuper tout l'Édifice commémoratif Victoria.

En prévision de cette importante expansion du Musée, nous venons d'inaugurer l'année de célébration du 75e anniversaire de l'ÉCV, célébration qui comprend entre autres une importante exposition sur les personnes et les événements qui ont marqué notre longue histoire. Cette exposition proposera également au public certaines des choses étranges et merveilleuses qui font partie de nos collections; elle donnera aussi une idée de ce que l'avenir réserve au Musée et à l'ÉCV.

Pour nous représenter, nous avons engagé une plus jeune mascotte, le Mammouth laineux, âgé de 11 000 ans. L'été prochain, une famille de mammouths grandeur nature fera son apparition sur les pelouses de l'ÉCV. Ce sera la première de toutes les nombreuses nouvelles expositions du Musée. Soyez de la partie!

Barry Peers
Division des services au public
et
Nick Bélanger
Centre de renseignements et de ressources

ÉDITORIAL

Comme nous le mentionnions dans notre numéro précédent, la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle furent marqués par une ruée vers la découverte de la nature inconnue. Aventuriers, explorateurs, entrepreneurs et scientifiques explorèrent pratiquement tous les coins et montagnes de la terre, en bateau, à pied, en canot, rapportant des choses étranges, précieuses, dangereuses, laides ou belles. À un moment donné, le nombre de plantes et d'animaux différents dépassa l'entendement humain.

Linné, un botaniste, proposa un système attribuant un nom unique à chaque type de plantes ou d'animaux. En 1758, lorsque parut la cinquième édition de son *Systema Natura*, chaque nom comprenait deux parties: un nom générique et un nom spécifique — le nom scientifique binominal, qui est maintenant adopté à l'échelle universelle. Un siècle plus tard, la théorie de Charles Darwin, selon laquelle tous les animaux et toutes les plantes sont apparentés et sont passés à travers un lent processus évolutif au fil des diverses périodes géologiques, servit de cadre généalogique permettant de cataloguer les espèces biologiques.

Il serait erroné d'affirmer que ce catalogage est maintenant accompli, loin de là. Par ailleurs, les conclusions de Darwin ne furent pas acceptées immédiatement. Les scientifiques qui se joignirent à la nouvelle Commission géologique du Canada en 1842 n'auraient probablement pas songé à s'en servir. Cependant, en 1911, l'année où l'Édifice commémoratif Victoria fut terminé, un scientifique britannique, C. Tate Regan, travaillait à mettre au point une généalogie darwinienne complète des poissons du monde entier. Avec le temps, les connaissances s'accumulèrent, et les sciences «naturelles» se fragmentèrent. Vers 1940, on reconnut la nouvelle science de l'écologie. Dans les années cinquante, l'étude du comportement animal dans la nature (éthologie) fit ses premiers pas avec Konrad Lorenz. Et, en 1958, un entomologiste nommé Henig avança une technique permettant de découvrir les liens ancestraux existant entre les différentes formes de vie, technique qui bouleversa les anciennes théories élaborées sur les liens généalogiques entre les animaux.

Au moment où nous célébrons le 75e anniversaire de l'ÉCV, on peut se demander à quoi le monde ressemblera dans 75 ans. Depuis l'époque de la construction de l'ÉCV, la vie a considérablement changé: qu'on pense à la radio, à la télévision, aux voitures, aux avions, aux navettes spatiales, aux matières plastiques, au téléphone et à l'énergie nucléaire. En 1975, j'ai payé 1000 $ la première calculatrice de poche programmable vendue sur le marché. Pour le même prix, aujourd'hui, on peut se procurer un ordinateur de la taille d'un livre, qui aurait rempli toute une pièce en 1975! Nous avons vu l'homme conquérir l'espace. Utilisant les connaissances acquises grâce à des recherches telles que celles que nous effectuons au Musée, nous avons trouvé des moyens de contrôler, du moins en partie, la pollution, la surexploitation de nos ressources naturelles et la disparition accélérée d'espèces vivantes. À l'instar du catalogage des espèces, ce travail est loin d'être terminé.

Je suis convaincu que vous vous joindrez à moi pour souhaiter un bon anniversaire à ce vénérable édifice et que, au moment de souffler les bougies de «notre» gâteau d'anniversaire, vous souhaiterez aussi, tout comme moi, que les connaissances résultant de nos recherches assureront la sécurité, et non la destruction, de notre monde.

Le directeur,
Alan R. Emery

Le coin des activités: les maisons d'oiseaux

Après le long hiver canadien, y a-t-il meilleure façon de célébrer le retour du printemps que d'installer un nichoir à oiseaux dans le jardin?

Que vous soyez photographe naturaliste, passionné d'ornithologie ou simplement amoureux de la nature qui change sous nos yeux, l'observation de nos amis à plumes faisant leur nid dans votre jardin vous procurera de nombreuses heures de plaisir.

Les maisons d'oiseaux peuvent adopter diverses formes, de la simple boîte à la construction complexe, pleine de fantaisie et d'originalité. Les visiteurs de l'Édifice commémoratif Victoria auront peut-être remarqué les maisons d'oiseaux à «appartements multiples» installées pour les Hirondelles noires sur la pelouse ouest du Musée et sur la pelouse face à la rue Elgin. La même colonie d'Hirondelles noires reviendra tous les ans nicher dans une bonne maison.

De nombreuses espèces d'oiseaux, que ce soit le Canard branchu ou les merles-bleus, se laisseront séduire par des logis bien plus modestes que les «appartements» des Hirondelles noires. En fait, il est facile de construire, à peu de frais, de simples nichoirs faits de bouts de planche et même de chutes de sciage encore recouvertes d'écorce. Avant de se mettre en chantier cependant, il faut décider quelles espèces on souhaite attirer, se renseigner sur leurs habitudes et déterminer quelles sont les installations que l'on peut faire dans le jardin. Certains oiseaux, dont les mésanges, préfèrent les nichoirs installés près des buissons. D'autres, tel que le Pic flamboyant, apprécient les espaces dégagés. Bon nombre d'espèces de canards n'utiliseront que des nichoirs posés sur l'eau ou à proximité de l'eau.

La taille du nichoir et le diamètre de l'entrée varient considérablement selon la taille des oiseaux. Quelques principes valent toutefois

pour toutes les constructions et contribuent grandement au bonheur des locataires.

La plupart des oiseaux aiment bien les endroits partiellement ensoleillés et préfèrent les entrées pratiquées du côté opposé aux vents dominants. Il est bon de percer quelques trous d'aération dans les murs, près du toit, et quelques trous de drainage dans le plancher, près des murs.

Protégez les nichoirs contre les prédateurs comme les chats, les écureuils et les ratons-laveurs. Il suffit souvent de poser le nichoir sur un poteau que l'on entoure d'un disque de métal assez large, à la hauteur voulue.

La plupart des oiseaux s'installent de préférence dans des nichoirs propres. Il faut donc nettoyer le nichoir au moins une fois l'an, après que les petits ont quitté le nid. Cette pratique élimine les parasites qui pourraient indisposer les nouveaux occupants. Il est plus facile de procéder au nettoyage si l'on a prévu un toit amovible, qui permet en outre de suivre la nidification. Il convient toutefois de se livrer à cette observation avec la plus grande discrétion, préférablement lorsque les adultes sont partis en quête de nourriture. Le nichoir ne doit pas être dérangé du tout pendant les premiers jours d'incubation, sinon les adultes risquent de l'abandonner.

Le Service canadien de la faune a publié une excellente brochure intitulée *Nichoirs à oiseaux*, contenant des plans très facile d'exécution, distribuée gratuitement par la Section des publications à Ottawa (Ontario), K1A 0E7. On peut aussi s'adresser au Centre de renseignements et de ressources du Musée pour obtenir une liste d'autres publications gratuites ou peu chères consacrées aux maisons (et mangeoires) d'oiseaux.

Carol Thiessen
Division des services au public

BIOME

Rédacteur en chef:
Nick Bélanger

Remerciements:
Bonnie Livingstone
Annie J. Ollivier

Direction artistique:
Division du Design, MNSN

Graphisme:
Acart Graphic Services, Inc.

Illustrations:
Charles Douglas
Sandra Taylor

This publication is also available in English

Vos commentaires et vos questions devraient être envoyés à:

BIOME
Musée national des sciences naturelles
Ottawa (Ontario)
K1A 0M8

© Musée national des sciences naturelles (1987)

Le Grand Pingouin : chassé jusqu'à l'extinction

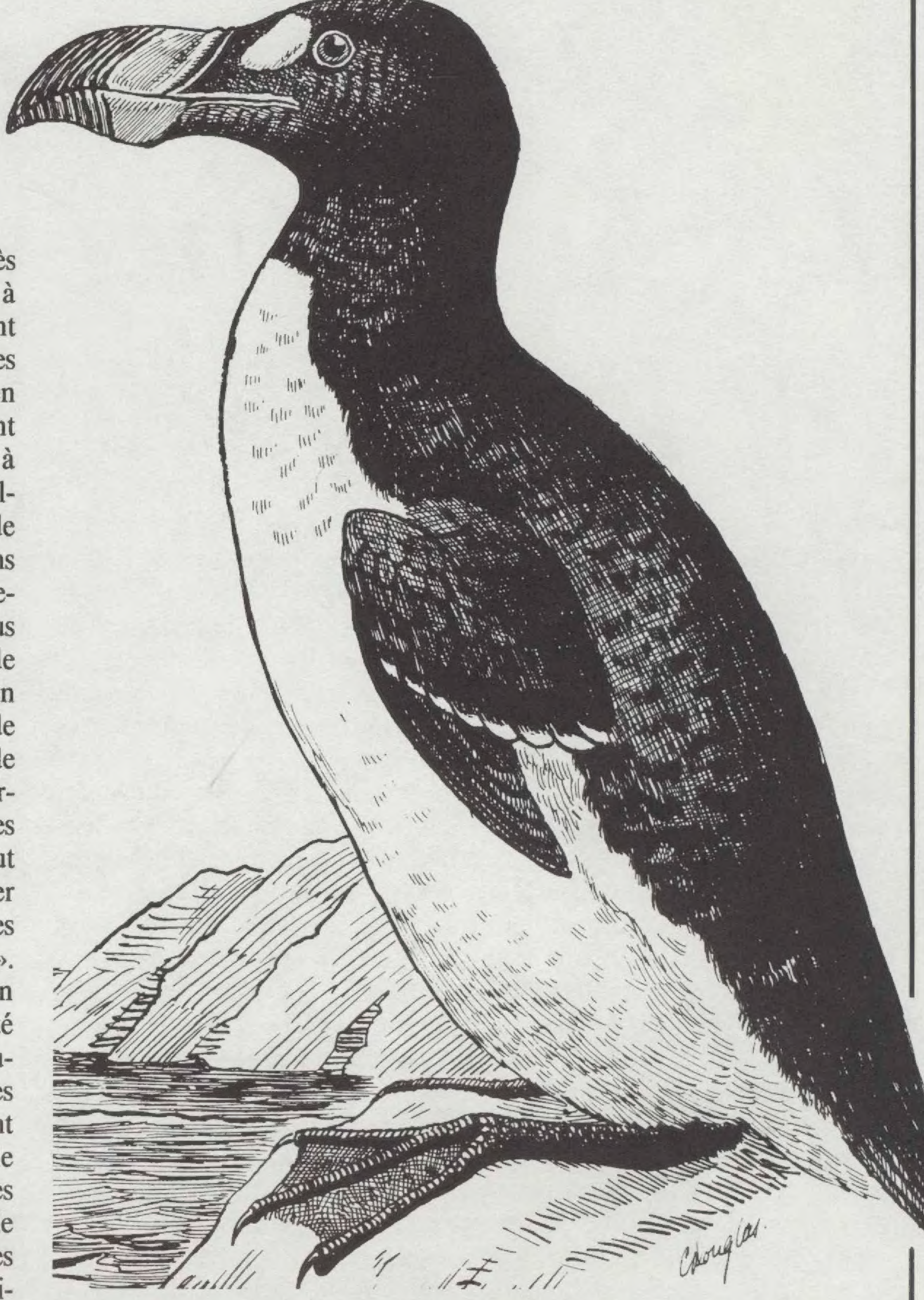

L'île Eldey fait partie d'une chaîne d'îlots et de récifs volcaniques rocheux, les îles aux Oiseaux, situées au large du cap Reykjanes, la pointe sud-ouest de l'Islande. Le 3 juin 1844, Jon Brandsson, Siguror Islefsson et Ketil Ketilsm, qui fouillaient systématiquement ce bout de côte, trouvèrent dans l'île Eldey le but de leurs recherches : deux Grands Pingouins (*Pinguinus impennis*).

On avait chassé le Grand Pingouin des milliers de fois auparavant, mais il y avait cette fois deux différences : ces trois hommes étaient des chasseurs professionnels qui fournissaient des oiseaux avec leurs œufs à des collectionneurs prêts à payer presque n'importe quel prix, et ces deux gros oiseaux incapables de voler, capturés vifs après une brève poursuite dans les rochers, étaient les derniers représentants de leur espèce. Quand ils furent tués quelque temps après pour leur peau, un vide était créé dans notre monde naturel.

Le Grand Pingouin, qui mesurait plus de 60 cm de hauteur, était le plus gros membre de la famille des Alcidés. Il était l'équivalent des pingouins de l'Antarctique, dont il partageait la coloration et le plumage dense et imperméable. Excellent plongeur, il était, comme tous les pingouins, capable de «voler» sous l'eau à la poursuite de poissons, en un mouvement beaucoup plus gracieux que son lourd déplacement terrestre, se servant de ses courtes ailes en pointe comme gouvernail et se propulsant grâce à la force de ses pattes et de ses pieds.

Il est plutôt surprenant que la dernière observation fiable du Grand Pingouin provienne d'Islande, étant donné que presque tous les premiers observateurs affirmaient que la plus grande population de cet oiseau se trouvait dans les eaux nord-américaines, centrée autour de son principal lieu de nidification, dans l'île Funk, à environ 70 km au large de la côte nord-est de Terre-Neuve. Son principal lieu de nidification au large de la côte islandaise, l'île de Geirfuglasker, disparut dans une série de perturbations volcaniques qui débutèrent en mars 1830 et se terminèrent avec la submersion de l'île avant la fin de l'année. Dans les îles Britanniques, le Grand Pingouin semble avoir niché dans l'île St. Kilda (Hébrides extérieures) et dans les Orcades, et peut-être également dans les îles Féroé.

Si le Grand Pingouin était très sélectif quant à ses lieux de nidification, il l'était beaucoup moins en ce qui concerne l'aire où il hivernait, puisque celle-ci s'étendait sur les deux côtes de l'Atlantique depuis le sud du Groënland jusqu'au sud de l'Espagne, et en Amérique du Nord, jusqu'en Floride. On a trouvé des os de Grand Pingouin dans des sites archéologiques du Labrador, de Terre-Neuve, de l'île du Cap-Breton, du Maine (remontant à il y a 4200 ans), du Massachusetts et de Floride, et du côté européen, en Islande, au Danemark et à de nombreux endroits des îles Britanniques.

La découverte des restes du Grand Pingouin à ces endroits permet de conclure que la chair de cet oiseau était apparemment très bonne, qu'il était facile à tuer ou à capturer et que ses plumes étaient fort appréciées. Quand Jacques Cartier découvrit l'île Funk en 1534, lui et ses hommes furent parmi les premiers Européens à garnir leur garde-manger de quelques douzaines des milliers de Grands Pingouins qui vivaient dans les eaux des environs de Terre-Neuve. Deux siècles et demi plus tard, d'après le journal de bord de George Cartwright, publié en 1792, les bateaux revenaient de l'île Funk chargés d'œufs et de carcasses d'oiseaux, car «...ces dernières années, plusieurs équipages avaient l'habitude de passer tout l'été dans cette île à seule fin de tuer des oiseaux pour en récupérer les plumes; le carnage fut incroyable».

L'extinction du Grand Pingouin est le triste résultat de la cupidité humaine et de l'ignorance. Plusieurs publications parues dans les deux ou trois ans précédant l'extinction de l'oiseau ne le classaient même pas parmi les espèces rares ou menacées de disparition. Les exigences strictes du Grand Pingouin pour la nidification (il ne nichait que dans un petit nombre d'îlots rocheux), de même que ses habitudes de vie en colonie et l'unique œuf annuel déposé sur des rochers nus, en faisaient une victime toute désignée de la prédation humaine ou des désastres naturels tels que la disparition, suite à une éruption volcanique, du principal lieu de nidification d'Islande. On ne s'entend pas sur le nombre de spécimens de Grand Pingouin conservés dans les collections de musée ou les collections privées, mais les chiffres les plus récents indiquent qu'il existe 78 peaux et spécimens empaillés (peut-être trois autres), de 68 à 70 œufs, deux ou trois préparations physiologiques (des viscères conservés dans un liquide), au moins quatre squelettes et plusieurs centaines d'os isolés.

Rétrospectivement, il est facile de trouver les causes de l'extinction de ce magnifique oiseau. Mais il est beaucoup plus difficile de tirer une leçon de la disparition du Grand Pingouin, et d'éviter que se reproduise quelque chose d'aussi insensé, particulièrement par pure cupidité. Un article plus détaillé sur le Grand Pingouin est en cours de préparation pour la série *Neotoma* et devrait être publié en avril.

Steve Cumbaa
Centre d'identification zooarchéologique

L'herbe à la puce

Tout en pelletant à nouveau nos entrées (le *vrai* sport national canadien d'hiver), nous nous consolons peut-être en rêvant aux beaux jours à venir et aux activités agréables qu'ils nous réservent, comme les promenades dans les bois. Mais, sous les frondaisons printanières, n'oublions jamais la présence d'un ennemi aux feuilles en pointe à trois folioles et aux baies blanches, l'herbe à la puce. Pour de nombreux Canadiens, cette plante commune peut causer une telle irritation de la peau qu'ils devront avoir recours à des soins hospitaliers.

L'herbe à la puce est une plante vivace et ligneuse qui se propage par graines et rhizomes rampants (tiges souterraines) et qui peut former des amas denses sur le sol forestier, ou grimper comme une vigne, en s'entortillant autour de son hôte et en venant à le recouvrir. Presque toutes les parties de la plante, y compris les tiges, les feuilles, les racines et les baies, contiennent les substances toxiques qui causent l'empoisonnement.

L'herbe à la puce, dont le nom botanique est *Rhus radicans*, appartient à une vaste famille de plantes, les Anacardiacées. La plupart des 70 genres et des quelque 600 espèces de la famille se trouvent dans les régions tropicales et tempérées du monde. En fait, un arbre de l'Amérique tropicale, l'Anacardier, *Anacardium occidentale*, qui nous est peut-être mieux connu par son fruit, la noix de cajou, est un proche parent de l'herbe à la puce.

Deux parents toxiques de l'herbe à la puce existent au Canada, mais leur distribution y est très limitée. *Rhus diversiloba* ressemble à l'herbe à la puce et a des effets semblables. Le sumac à vernis, *Rhus vernix*, est encore plus toxique. Il n'est pas possible de confondre les individus de cette espèce avec l'herbe à la puce en raison de leur grande taille, puisqu'ils forment souvent des peuplements denses de gros arbustes ou même de véritables bosquets. Leurs feuilles composées, presque aux allures de fougères, sont nettement différentes de celles à trois folioles de l'herbe à la puce.

Illustration tirée de ***Poison Ivy, Poison Sumac, and Other Rash-Producing Plants****, de John M. Kingsbury. Reproduit avec la permission de Cornell Cooperative Extension, Cornell University.*

Peu de gens entrent en contact avec *Rhus diversiloba* ou avec le sumac à vernis, mais comme l'herbe à la puce croît dans divers habitats, aussi bien secs et exposés qu'humides et ombragés, les contacts avec cette plante sont assez courants. L'irritation de la peau est presque immédiate après le contact avec la plante, mais il arrive qu'elle prenne plusieurs jours à se manifester. Dans la plupart des cas, on peut soulager les démangeaisons en lavant à fond la partie atteinte avec un savon à lessive puissant, ou en appliquant des lotions ou des baumes vendus sur le marché, comme la lotion Calamine. L'irritation disparaît habituellement après environ une semaine, mais dans les cas les plus graves, il vaut mieux faire appel à un médecin; celui-ci pourra prescrire des médicaments ou des piqûres aux patients qui n'arrivent pas à soulager leurs démangeaisons.

La suppression de l'herbe à la puce sur un terrain n'est pas tâche facile. Il est très dangereux de faire brûler la plante, puisque la fumée en contiendra les substances toxiques et causera une grave irritation du nez, de la gorge et même des poumons de ceux qui la respireront. On obtiendra de plus amples renseignements sur l'herbe à la puce et les plantes apparentées en se procurant gratuitement la Publication 1699 auprès de la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0C7.

David M. Jarzen
Division de la paléobiologie
et
Nick Bélanger
Centre de renseignements et de ressources

Le douanier, le chimpanzé et l'orchidée

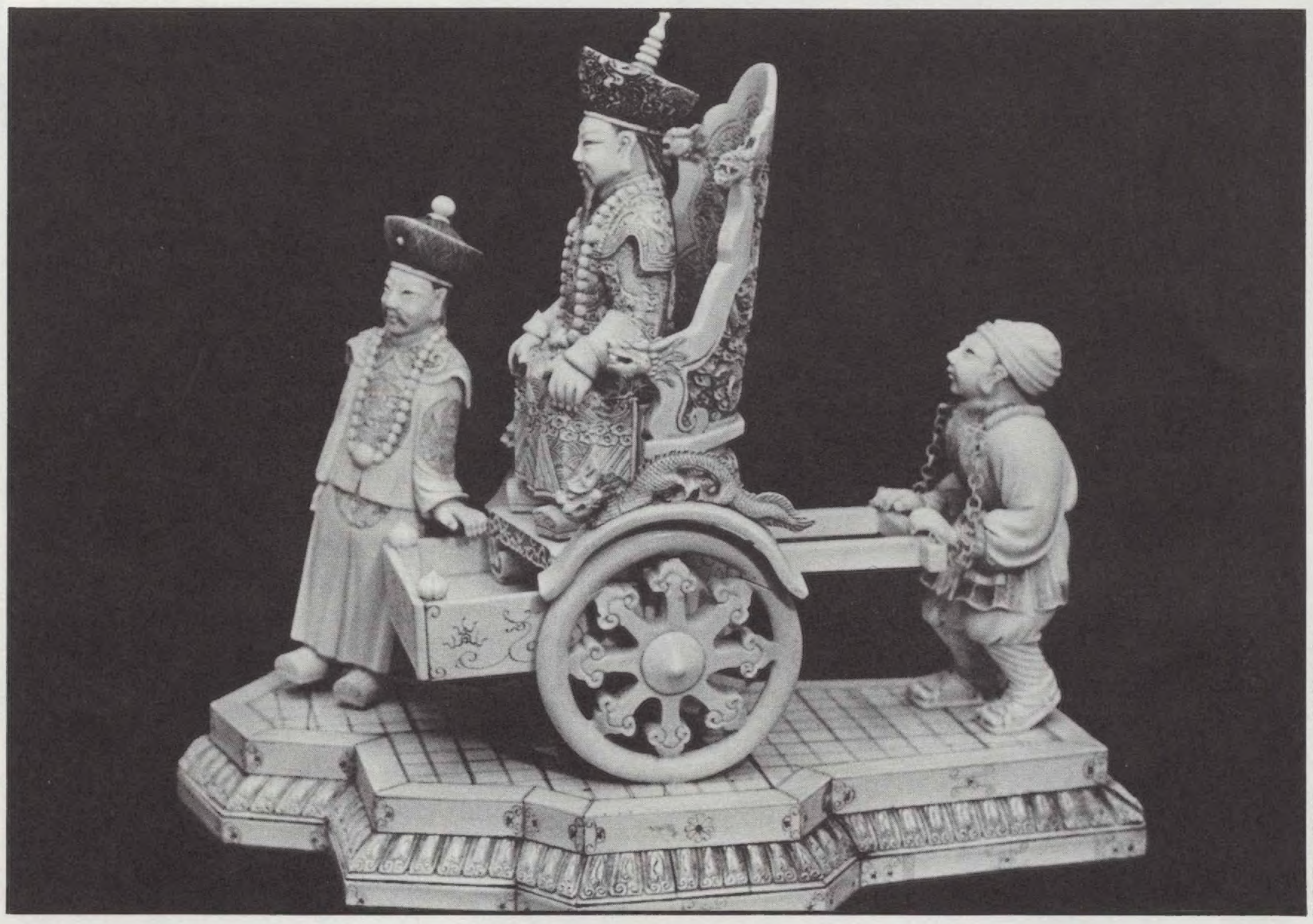

R.G. Day, Division de la paléobiologie

Tous les ans, des milliers de Canadiens reviennent de l'étranger avec des photos et des récits d'aventures de pays aussi exotiques et éloignés que le Botswana, Madagascar, l'Inde et l'Équateur. Parmi ces voyageurs, quelques-uns font face, à leur retour au Canada, à des déceptions et à la possibilité d'être l'objet de poursuites judiciaires.

En arrivant aux douanes canadiennes, ils se font confisquer leur manteau en peau de léopard, leur magnifique orchidée ou leur bracelet en ivoire; ces voyageurs sont en colère et frustrés et sont susceptibles de comparaître devant un tribunal. Ces malheureux incidents auraient pu être évités, mais dans l'excitation du départ, ces personnes ont négligé de lire les renseignements fournis aux voyageurs sur les contrôles internationaux portant sur certaines plantes et certains animaux.

En juillet 1975, le Canada adhérait à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Actuellement, 92 pays adhèrent à cette convention internationale qui régit le transport et le commerce de milliers d'espèces de plantes et d'animaux d'un pays à l'autre, et contrôle l'exploitation d'autres espèces à l'intérieur des frontières. Le transport ou le commerce de ces espèces est totalement interdit ou exige un permis délivré par la Convention.

Un grand nombre d'animaux et de plantes de tous genres figurent dans les listes d'espèces dont le transport ou le commerce nécessite un permis. Ces listes sont établies par la Convention et mises à jour à intervalles réguliers. Il serait vain d'énumérer ici ces espèces, mais les exemples qui suivent en donnent une bonne idée: les loups, les baleines, les éléphants, les singes, les crocodiles, les tortues marines, les perroquets, les orchidées, les cactus et tous les félins à l'exception du chat domestique. Il est important de ne pas oublier que les règlements régissant l'exportation et l'importation ne s'appliquent pas uniquement aux organismes eux-mêmes (vivants ou morts), mais également aux produits ou aux articles qui en dérivent: animaux empaillés, sacs à main, ceintures, chapeaux, bijoux, sculptures en ivoire, fourrures, parfums, etc.

Au Canada, les accords commerciaux liés à la Convention sont administrés par le Service canadien de la faune [Ottawa (Ontario), K1A 0E7] et appliqués par Douanes Canada en vertu de la Loi sur les douanes et de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation. Généralement, les objets, les produits ou les organismes figurant sur les listes de la Convention sont confisqués aux frontières ou aux points d'entrée au Canada. À moins que la personne qui effectue l'importation ne possède un permis valide émis en vertu de la Convention pour le transport de l'article ou de l'organisme en question, les agents des douanes ont pour instruction de confisquer ces derniers.

Depuis 1975, les douaniers canadiens ont confisqué des milliers d'objets transportés par des voyageurs qui n'étaient pas renseignés. Le voyageur doit remettre les biens (qu'il a souvent payés très cher) aux douaniers. Certains des objets apportés au Canada ont été achetés à l'étranger dans des marchés, des boutiques ou auprès de vendeurs illégaux, et ont coûté des milliers de dollars. Dans la plupart des cas, il n'y a guère de recours pour amoindrir la perte financière. Confisquée par les douanes, la statue en ivoire sculpté de la photo vaut plus de 25 000 $!

La nature internationale des accords commerciaux signés en vertu de la Convention illustre les efforts accomplis par de nombreux pays pour protéger et mieux gérer leurs ressources naturelles. Il est encourageant de constater que les demandes de permis émises par la Convention ont augmenté chaque année depuis 1975, ce qui indique que particuliers et vendeurs utilisent le système et ses contrôles selon ce qui avait été prévu. Il faut souhaiter que les commerce et transport illégaux d'espèces en danger et protégées diminueront proportionnellement par rapport à l'augmentation des permis.

Le Service canadien de la faune a publié une brochure intitulée *Noé n'avait pas besoin de permis! Mais vous?*, où les restrictions et l'importance des accords de la Convention ainsi que leurs conséquences pour le voyageur canadien sont expliquées. À la fin de la brochure, on peut lire que «c'est à vous d'y voir». Il incombe à chacun d'entre nous de vérifier si nos souvenirs de voyage *ne* figurent *pas* sur les listes de la Convention. Selon les termes du Service canadien de la faune:

«Il est beaucoup plus facile de laisser l'article en vitrine et de ne pas chercher à devenir propriétaire d'un animal ou d'une plante exotique. Vous n'aurez pas à vous tracasser pour l'obtention d'un permis, et vous ne contribuerez pas au commerce d'espèces menacées d'extinction. Vous permettrez ainsi à ces animaux et à ces plantes de demeurer dans leur milieu naturel, l'endroit qui leur convient le mieux».

David M. Jarzen
Division de la paléobiologie
et
Charles G. Gruchy
Directeur adjoint
Collections et recherche

Un cochon du Pléistocène les pieds dans l'eau

Un à un, des fossiles fascinants arrivent à la Division de la paléobiologie du Musée. Un spécimen envoyé en février 1986 par Bob Grantham, le conservateur du département de géologie au Nova Scotia Museum, était particulièrement intrigant. De toute évidence, il s'agissait d'une mâchoire inférieure droite portant encore des molaires. Même si un sable quartzeux très dur recouvrait une bonne partie du fragment, y compris quelques dents, on a pu identifier le fossile comme étant celui d'un pécari.

Les pécaris sont apparentés aux cochons, mais ils s'en distinguent entre autres par leurs molaires simples. Il n'existe actuellement en Amérique du Nord que deux espèces de pécari: le Pécari à lèvres blanches et le Pécari à collier. Ces animaux sont les seuls survivants d'un groupe comptant diverses espèces de pécari, en général plus grosses, qui habitaient le continent à l'époque glaciaire. En comparant le fossile à ceux d'autres pécaris, on a établi qu'il s'apparentait surtout au Pécari à long museau (*Mylohyus nasutus*), aujourd'hui disparu. De plus, la denture assez peu usée du spécimen indiquait que celui-ci était mort au début de l'âge adulte. En consultant divers ouvrages et articles scientifiques, j'ai découvert que le Pécari à long museau était un animal de bonne taille, doté de longues pattes. Il habitait probablement les zones dégagées situées à l'orée des forêts et se plaisait dans le climat froid à tempéré du Pléistocène (environ les deux derniers millions d'années) qui régnait dans ce qui est actuellement le centre et l'est des États-Unis.

Outre la grosseur inusitée du spécimen, les circonstances de sa découverte présentent un intérêt certain. Le fragment a été repêché à la limite ouest du banc Georges, au large de la Nouvelle-Angleterre, dans une drague à pétoncles! Des invertébrés marins qui ressemblent à des bernacles et à des bryozoaires sont incrustés dans le fragment, ce qui confirme l'origine marine du fossile. Bien que rare, le cas n'est pas unique: des restes d'autres grands mammifères de l'époque glaciaire, mammouths, mastodontes, orignaux d'une espèce disparue (*Cervalces scotti*) et Boeufs musqués (*Symbos cavifrons*), ont aussi été dragués sur la plate-forme continentale de l'Atlantique depuis le début du siècle. Bien sûr, ces mammifères disparus occupaient la région lorsque le niveau des océans du globe était beaucoup plus bas, à l'apogée de la dernière glaciation, il y a entre 25 000 et 15 000 ans.

Ce modeste fragment d'os brun repêché au large de la côte atlantique par un pêcheur de la Nouvelle-Écosse nous fait entrevoir un paysage surgi du passé: la plate-forme continentale mise à nu et balayée par le vent glacial venant des calottes glaciaires, au nord; ici et là, des troupeaux de mammouths et de Boeufs musqués casqués broutent paisiblement les touffes d'herbe de la toundra; des mastodontes et des orignaux à larges bois pataugent dans les marais entourés d'une maigre forêt d'épinettes. À l'orée de la forêt, un pécari à la fourrure drue aussi gros qu'un Cerf de Virginie, observe la scène de son oeil perçant.

C.R. Harington
Division de la paléobiologie